



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

ESCALADE ET HANDICAP :

25 au 28/02/2017 à Tarbes (65)

Attention : les places sont limitées et la réservation se fait par ordre d'arrivée des fiches d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Pensez à joindre une copie de votre diplôme.

	<u>PRIX</u>
<u>Frais pédagogiques pour 3 jours (*)</u>	380,00 €

(*) Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle continue : à voir directement auprès de votre organisme si vous êtes indépendant (AGEFICE : uniquement les frais pédagogiques) ou avec votre employeur si vous êtes salarié (frais pédagogiques et d'hébergement, selon les organismes).

J'accepte de recevoir par Email les conventions et autres documents oui non

A défaut je joins deux enveloppes timbrées à mon adresse (tarif normal et 1 €)

Je soussigné : Nom : Prénom :
Numéro de Sécurité sociale :
Né(e) le :/...../..... A : Dpt :
Date d'obtention du BEES 1 Escalade :/...../.....
Autres activités :
Adresse :
Téléphone : Mobile :
Email :
Adhésion à un syndicat (facultatif) : Si oui, n° d'adhérent :
Niveau d'études : autre diplôme :
Votre statut professionnel :
Si vous êtes salarié :
- Nom et adresse de votre employeur :
.....
.....
- Si votre employeur ou son OPCA nous règle directement le stage, adresse de facturation (pas de chèque à nous fournir dans ce cas) :
.....
.....
« Je sollicite mon inscription à la session de recyclage des BEES 1^{er} degré option escalade »
Fait à le..... Signature :

Institut de Formation du Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

IF-SNAPEC, 14 rue de la République 38000 GRENOBLE

www.snapec.org - recyclage@snapec.org - 09 52 78 47 44 (permanences lundi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h)

Association Loi 1901 - SIRET : 79186704700015 – Code NAF : 9319Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05528 38 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes

Pour valider l'inscription, il faut impérativement joindre à votre envoi :

1. Une photocopie de votre diplôme BEES 1 escalade
2. Ce bulletin rempli et signé, accompagné de 1 chèque de règlement (à l'ordre de IF-SNAPEC) sauf si c'est votre employeur (ou son organisme de formation continue) qui prend en charge directement le stage (dans ce cas bien compléter page 1, rubrique « si vous êtes salarié ») :

1 chèque pour les frais pédagogiques d'un montant de 380,00 € (débité en début de stage)

Deux enveloppes timbrées avec votre adresse (uniquement si vous ne voulez pas recevoir par mail les documents, cf. page précédente)

Le tout est à retourner à l'adresse suivante :

IF-SNAPEC, 14 rue de la République 38000 GRENOBLE

Une fois votre inscription reçue, nous vous enverrons un mail (ou courrier) de confirmation avec tous les documents et les informations nécessaires pour la prise en charge financières de votre stage (devis, programme, convention).

Vous recevrez un mois avant le début du stage une convocation avec les infos pour vous rendre au lieu de formation.



Institut de Formation du Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

IF-SNAPEC, 14 rue de la République 38000 GRENOBLE

www.snapec.org - recyclage@snapec.org - 09 52 78 47 44 (permanences lundi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h)

Association Loi 1901 - SIRET : 79186704700015 – Code NAF : 9319Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05528 38 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes